



Sierre, le 9 décembre 2024

Prolongation de ligne, nouveaux horaires et simplification tarifaire pour les transports publics de Sierre, Chippis et Chalais dès le 15 décembre 2024

La Ville de Sierre annonce une série de nouveautés qui marquent une étape importante pour améliorer la mobilité dans la région. Ces évolutions visent à simplifier les déplacements, renforcer l'offre de transport et harmoniser les tarifs au profit des usagers. Dès le 15 décembre 2024, les Bus Sierrois élargissent leur offre avec une ligne prolongée jusque dans le secteur de Daval, des horaires repensés, ainsi qu'une simplification et une adaptation des tarifs.

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et offrir un service encore plus efficace, le parcours de la ligne de bus n°1 sera prolongé à partir du 15 décembre. Cette ligne permettra de relier au réseau l'ecoparc de Daval, l'un des points stratégiques de la région et d'améliorer la desserte des communes environnantes. Par ailleurs, les horaires des lignes n°1 et n°2 ont été repensés pour élargir l'offre en transports publics les soirs de semaine, afin de mieux répondre aux besoins des habitants et des usagers du centre sportif d'Ecossia.

Un tarif unique sur toute la zone Isireso-Sierre

Autre nouveauté : la mise en place d'Isireso-Sierre, une entente tarifaire qui regroupe désormais les transports publics des communes de Chippis, Chalais et de la Ville de Sierre, au sein du périmètre desservi par les bus urbains de Sierre (cf plan annexé). Un tarif unique sera désormais appliqué par les quatre compagnies desservant ce secteur. Jusqu'à présent, plusieurs zones tarifaires coexistaient, rendant parfois les trajets complexes à planifier.

Cette simplification s'accompagne d'une légère adaptation du tarif, nécessaire pour garantir la qualité du service et accompagner les améliorations apportées. Pour CHF 3.00 (CHF 1.50 pour les enfants ou le demi-tarif), il sera possible de voyager durant 45 minutes sur l'ensemble de la zone Isireso-Sierre, quelle que soit la compagnie de transports publics. Grâce à cette nouvelle entente tarifaire, les usagers bénéficieront d'une mobilité plus fluide et simplifiée, intégrant une amélioration notable de l'offre en semaine, mais également le week-end sur certaines des compagnies desservant la zone Isireso-Sierre.

Ces ajustements s'inscrivent dans une volonté commune de renforcer l'accessibilité et l'attractivité des transports publics dans la région sierroise, tout en promouvant une mobilité plus durable et adaptée aux attentes actuelles.



À propos des Bus Sierrois

La Ville de Sierre, à travers les Bus Sierrois, s'engage depuis de nombreuses années dans le développement d'un réseau de transport moderne et de qualité, au service de la population. Ce projet témoigne de sa volonté constante d'innover et de répondre aux besoins des usagers, tout en s'inscrivant dans une dynamique régionale plus large.

Pour toute information : www.sierre.ch

Les Bus Sierrois : voyager en toute simplicité !

Contacts :

Pierre Kenzelmann, Conseiller municipal, 078 870 12 54

Stéphane Delaloye, Ingénieur de ville, 027 452 04 00